



**ASSOCIATION PARI**  
 ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ  
 03 81 51 43 07 - CONTACT@ASSOPARI.FR

- LISTE DES PIÈCES À FOURNIR**
- ASSURANCE SCOLAIRE
  - PHOTO D'IDENTITÉ
  - RAMETTE DE PAPIER (pour les 3èmes uniquement)
  - PAIEMENT

Date de retour du dossier : \_\_ / \_\_ / \_\_\_\_

Tout dossier incomplet ne sera pas accepté.

# FICHE D'INSCRIPTION COLLÉGIEN

NOM : ..... Prénom : .....  M  F

DATE DE NAISSANCE : .....

N° TEL DU JEUNE : \_\_ / \_\_ / \_\_ / \_\_ / \_\_

MAIL : .....

JEUNE INSCRIT L'AN DERNIER :  OUI  NON

**VOTRE ENFANT EST INSCRIT AU COLLÈGE :**

NOM DU COLLÈGE : .....

CLASSE : .....

NOM DU PROFESSEUR PRINCIPAL : M / MME .....

**IL A LA POSSIBILITÉ DE CHOISIR 2 CRÉNEAUX AUXQUELS IL S'ENGAGE À VENIR :**

- LUNDI de 17h30 à 19h
- MARDI de 17h30 à 19h
- MERCREDI de 15h30 à 17h
- JEUDI de 17h30 à 19h
- VENDREDI de 17h30 à 19h

VOTRE ENFANT EST-IL ALLOPHONE ?  OUI  NON  
*(enfant nouvellement arrivé en France)*

Y A-T-IL UN SUIVI PAR DES PARTENAIRES SOCIAUX OU ÉDUCATIFS ?  OUI  NON  
*(exemple : suivi PRE, suivi AFEV....)*

VOTRE ENFANT A-T-IL DES DIFFICULTÉS IDENTIFIÉES LIÉES L'APPRENTISSAGE ?  OUI  NON  
*(exemple : dyslexie...)*

VOTRE ENFANT PARTICIPE T-IL A UNE ACTIVITÉ EXTRA SCOLAIRE RÉGULIÈRE ?  OUI  NON

**CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION**

RÈGLEMENT :  ESP  CHQ  AUCUN RÈGLEMENT

TOTAL : ..... €  PAIEMENT TOTAL  PAIEMENT PARTIEL (RESTE : .....€)

# DOSSIER D'INSCRIPTION FAMILLE

Année scolaire 2020 / 2021

## RESPONSABLE LÉGAL 1

NOM : ..... Prénom : .....  M  F

RÔLE :  Père  Mère  Autre : ..... (précisez)

ADRESSE : .....

CODE POSTAL : ..... VILLE : ..... QUARTIER : .....

TEL FIXE \_\_/\_\_/\_\_/\_\_/\_\_ TEL PORTABLE \_\_/\_\_/\_\_/\_\_/\_\_

MAIL : .....

AGE :  18/25 ans  26/49 ans  50/59 ans  60/64 ans  65 ans et +

CATÉGORIE PROFESSIONNELLE :

Étudiant(e)  Actif/ve  En recherche d'emploi  Inactif/ve  Retraité(e)

SITUATION FAMILIALE\* :  Monoparentale  Marié(e)  Divorcé(e)  Veuf/ve

NOMBRE D'ENFANTS DANS LA FAMILLE\* : .....

dont nombre d'enfant(s) en situation de handicap (majeur ou mineur)\* : .....

dont nombre d'enfant(s) :

- de moins de 6 ans : ..... - de 16 à 18 ans : .....

- de 6 à 10 ans : ..... - de 18 ans et + : .....

- de 11 à 15 ans : .....

## RESPONSABLE LÉGAL 2

NOM : ..... Prénom : .....  M  F

RÔLE :  Père  Mère  Autre : ..... (précisez)

ADRESSE : .....

CODE POSTAL : ..... VILLE : ..... QUARTIER : .....

TEL FIXE \_\_/\_\_/\_\_/\_\_/\_\_ TEL PORTABLE \_\_/\_\_/\_\_/\_\_/\_\_

MAIL : .....

AGE :  18/25 ans  26/49 ans  50/59 ans  60/64 ans  65 ans et +

CATÉGORIE PROFESSIONNELLE :

Étudiant(e)  Actif/ve  En recherche d'emploi  Inactif/ve  Retraité(e)

## AUTRE PERSONNE À CONTACTER (facultatif)

NOM : ..... Prénom : .....  M  F

RÔLE : ..... TEL : \_\_/\_\_/\_\_/\_\_/\_\_

\* Ces informations nous sont nécessaires en tant qu'adhérent à l'UDAF. Ces données ne seront pas conservées par l'association Pari. Pour exercer votre droit, vous pouvez contacter le DPO de l'UDAF du Doubs à l'adresse suivante : UDAF, 12 rue de la famille, 25000 Besançon, mail : dpo.bfc-resus@laposte.net

## Consentement pour l'usage de vos données personnelles

Les informations recueillies par PARI sont enregistrées dans un fichier informatisé. Nous ne traiterons ou n'utiliserons vos données que dans la mesure où cela est **nécessaire à l'accomplissement de nos missions auprès de nos adhérents**, à savoir, l'accompagnement à la scolarité, le soutien des familles et des habitants et l'ouverture culturelle et citoyenne.

En conformité avec l'article 29 du règlement général de la protection des données et de la ligne directrice wp259, **nous sollicitons votre accord** pour pouvoir vous joindre :

- Par téléphone (appels et SMS).....Oui  Non
- Par courrier.....Oui  Non
- Par mail.....Oui  Non
- Par le réseau social *Whats App*.....Oui  Non

Dans le cadre de notre partenariat avec l'Éducation Nationale, êtes-vous d'accord que nous transmettions un état des présences et une observation à l'établissement de votre enfant lors des conseils de classe et/ou par courrier ? Oui  Non

Fait à .....

Le : / /

Nom et prénom du représentant légal

Signature

---

## AUTORISATION POUR LE DROIT A L'IMAGE

Dans le cadre de la promotion de son activité PARI peut être amené à :

- Photographier ou filmer les enfants dans le cadre de ses activités
- Permettre la prise de vue représentant l'enfant par des journalistes ou des photographes
- Imprimer, reproduire, éditer, publier et diffuser ces images dans le cadre des publications écrites et multimédias de PARI (dépliants, plaquettes, affiches, magazines, vidéos, site internet, réseaux sociaux, ...)

PARI s'engage à utiliser ces images **dans le respect absolu de la personne et non à des fins pouvant lui porter préjudice**. En cas de refus, le responsable légal de l'enfant doit en informer l'association PARI par courrier ou mail ([contact@assopari.fr](mailto:contact@assopari.fr)) joint à ce présent dossier d'inscription.

*Vous pouvez à tout moment modifier votre consentement pour le traitement de vos données personnelles. Pour ce faire, veuillez contacter l'association Pari par courrier postal au 5 avenue de Bourgogne adressé au président de l'association, ou nous envoyer un e-mail à [contact@assopari.fr](mailto:contact@assopari.fr).*

*Pour toute autre information sur l'utilisation de vos données personnelles, vous pouvez contacter notre DPO aux coordonnées suivantes : M Fuzier Philippe | Tel : 0972642910 | E-mail : [dpo@assopari.fr](mailto:dpo@assopari.fr) | DPO numéro : 33350*

## RÈGLEMENT INTÉRIEUR

**Article 1.** Seuls les enfants inscrits à l'association peuvent participer à l'accompagnement à la scolarité. L'accès aux activités de l'association est interdit aux non-adhérents.

**Article 2.** Il est obligatoire d'enregistrer son arrivée et son départ à la borne d'accueil .

**Article 3.** Le respect est obligatoire envers tout le monde, adultes comme enfants ou jeunes. Le travail et les activités se font dans le calme, sans insulte ni bagarre.

**Article 4.** Le respect est également obligatoire envers le matériel et les locaux. Le rangement et la propreté du local, à l'intérieur comme à l'extérieur, doivent être maintenus. Cela implique que :

- je laisse les tables vides et propres quand je pars ; les papiers et déchets doivent être jetés dans les poubelles,
- je maintiens le matériel et les livres utilisés en bon état, et je les range en partant,
- par mauvais temps, j'essuie bien mes pieds sur le tapis à l'entrée.

Toute dégradation pourra être facturée à la famille.

**Article 5.** Il est autorisé de manger uniquement dans la salle d'accueil, en la gardant propre. Il est interdit de sortir de la nourriture dans les autres salles. L'accès à la cuisine est réservé au personnel de l'association.

**Article 6.** Les intervenants peuvent demander aux jeunes de changer de salle, ou de quitter l'association plus tôt en cas de manquement au règlement intérieur.

**Article 7.** Les déplacements entre les salles créent de l'agitation. Il est important de limiter ses déplacements au strict nécessaire et de ne pas rester dans le passage.

**Article 8.** Toute sortie des locaux est définitive. Il est interdit de jouer ou d'attendre dans le hall du rez-de-chaussée ou dans la cour devant l'association.

**Article 9.** L'utilisation des portables et jeux vidéos est strictement interdite dans les salles de travail. L'usage du téléphone portable est autorisé dans l'espace d'accueil, à condition d'être de courte durée et de ne pas déranger les autres.

**Article 10.** Les ordinateurs de la salle informatique sont réservés à un usage pédagogique et éducatif. La charte affichée en salle informatique doit être respectée.

**Article 11.** L'utilisation de l'ascenseur est réservée aux personnes qui ne peuvent pas prendre les escaliers. Il est interdit d'appuyer sur le bouton ou d'utiliser l'ascenseur sans raison valable.

**Article 12.** Il est interdit de collecter de l'argent dans les locaux (par exemple de vendre des tickets de tombola).

J'ai pris connaissance du contrat et du règlement intérieur et je m'engage à les respecter.

Lu et approuvé

A ....., le ..... / ..... / .....

L'/Les enfant(s)

Les parents

L'association PARI



# MODALITÉS D'INSCRIPTION

La présence d'un parent et de l'enfant à inscrire est obligatoire lors de la réunion d'information et d'inscription.

## Dépot des dossiers

Du 1 septembre au 30 septembre de 14h à 17h.

## LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

- Une attestation d'assurance scolaire
- Une photo récente
- Une ramette de papier blanc A4 par famille (pour les 3èmes et lycéens)

## TARIF

Adhésion (par famille) : 5 €

Cotisation (par enfant et par an) :

- > Primaire : 15 €
- > Collégien : 20 €
- > Lycéen : 25 €

## INFORMATION

- Aucune inscription ne se fera faite sans un dossier complet.
- Pensez à commander vos attestations d'assurance.
- Prévoir environ une heure pour l'inscription.

## NOS NOUVEAUX HORAIRES D'ACCUEIL :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Primaires	ÉCOLES BOURGOGNE FOURIER 16h30 à 17h30	ÉCOLES ÎLE DE FRANCE DÜRER CHAMPAGNE HORS PLANOISE 16h30 à 17h30  ATELIERS LECTURE 17h30 à 18h30	ATELIERS 10h à 11h30	ÉCOLES BOURGOGNE FOURIER 16h30 à 17h30	ÉCOLES ÎLE DE FRANCE DÜRER CHAMPAGNE HORS PLANOISE 16h30 à 17h30
Collégiens	17h30 à 19h	17h30 à 19h	15h30 à 17h	17h30 à 19h	17h30 à 19h
Lycéens (Bourgogne)	14h à 19h	14h à 19h	14h à 19h	14h à 19h	14h à 19h
Lycéens (Rembrandt)	16h à 19h	16h à 19h	PAS D'ACCUEIL	16h à 19h	16h à 19h